

BCV PORTFOLIO PENSION FUND - BCV Pension 25

Rapport annuel au 31 mai 2025

Table des matières

Direction du fonds et organisation	2
Information aux investisseurs	3
Utilisation du revenu net	3
Chiffres comptables	4
Inventaire et transactions	9
Notes aux états financiers	13
Rapport de performance	15
Rapport abrégé de la société d'audit	16



Pl. St-François 14
Case postale 300
CH-1001 Lausanne

www.bcv.ch/invest



Rue du Maupas 2
Case postale 691
CH-1001 Lausanne

www.gerifonds.ch

Le terme « fonds » utilisé dans le présent rapport vise les placements collectifs individuels, ou chaque compartiment d'un fonds ombrelle. Les chiffres et indications mentionnés font référence à des événements passés et n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs.

Direction du fonds et organisation

Direction du fonds

GERIFONDS SA
Rue du Maupas 2
Case postale 691
1001 Lausanne

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL
Président

Oren-Olivier PUDER
Vice-président

Fabrice WELSCH
Membre

Simona TERRANOVA
Membre

Michel AUBRY
Membre

Organe de gestion

Christian CARRON, Chief Executive Officer
Bertrand GILLABERT, Chief Financial Officer
Sandra BERCHIER, Chief Compliance Officer
Frédéric NICOLA, Chief Fund Risk & Regulatory Officer
Antonio SCORRANO, Chief Operating Officer

Banque dépositaire

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA
Avenue Giuseppe-Motta 50
1202 Genève

Domicile(s) de souscription et de paiement

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Gestion du fonds

GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds
à Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Information aux investisseurs

Aucune information aux investisseurs à communiquer pour le présent rapport annuel.

Utilisation du revenu net au 31 mai 2025

Date Ex VNI : 22/07/2025

Date de paiement : 24/07/2025

				Montant pour porteurs de parts domiciliés			
				en Suisse			à l'étranger
Classe	Affidavit	Coupon n°	Monnaie	Brut par part	Impôt anticipé fédéral moins 35%	Net par part	Net par part
Classe A	Non	10	CHF	1.30	0.455	0.845	0.845
Classe B	Non	6	CHF	1.70	0.595	1.105	1.105

Capitalisation des revenus

Capitalisation au : 22/07/2025

			Montant pour porteurs de parts domiciliés en Suisse et à l'étranger	
Classe	Affidavit	Monnaie	Rendement imposable	35% impôt anticipé récupérable
Classe AP ¹⁾	Non	CHF	1.44269	0.00000 ¹⁾
Classe BP ¹⁾	Non	CHF	2.02073	0.00000 ¹⁾
Classe CP ¹⁾	Non	CHF	1.41554	0.00000 ¹⁾

¹⁾ La direction du fonds ayant déclaré l'impôt anticipé à l'Administration fédérale des contributions (AFC), les porteurs de parts n'ont pas à soumettre de demande de remboursement de cet impôt.

Chiffres comptables

Aperçu	Devise		01.06.24	01.06.23	01.06.22
			31.05.25	31.05.24	31.05.23
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	consolidée	CHF	901'188'893.50	749'591'438.60	631'703'257.32
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe A	CHF	561'643'204.17	482'730'265.16	474'299'857.04
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe A	CHF	131.4172	125.4380	120.7658
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe A		1.11%	1.10%	1.10%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe AP	CHF	146'647'016.56	127'877'908.43	109'810'765.06
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe AP	CHF	143.2725	135.3745	128.7185
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe AP		1.11%	1.10%	1.10%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe B	CHF	38'734'148.09	43'677'308.19	39'260'318.48
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe B	CHF	141.1395	134.0258	128.4571
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe B		0.66%	0.65%	0.65%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe BP	CHF	4'742'644.63	6'021'226.58	5'046'412.08
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe BP	CHF	148.0193	139.2327	131.7918
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe BP		0.66%	0.65%	0.65%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe CP	CHF	149'421'880.05	89'284'730.24	3'285'904.66
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe CP	CHF	149.7979	140.5545	132.7102
Total Expense Ratio (TER) synthétique	classe CP		0.41%	0.40%	0.40%

Le TER a été calculé et est publié conformément à la directive de l'Asset Management Association Switzerland AMAS.
Les conditions d'accès aux classes de parts sont précisées dans le contrat de fonds.

Compte de fortune

(Valeurs vénales)	31.05.25	31.05.24
Avoirs en banque		
à vue	7'604'597.86	15'831'508.85
Valeurs mobilières		
Produits structurés	2'333'185.63	0.00
Parts d'autres placements collectifs	888'420'603.27	733'239'132.52
Autres actifs	3'406'306.23	1'002'779.60
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	901'764'692.99	750'073'420.97
Autres engagements	-575'799.49	-481'982.37
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	901'188'893.50	749'591'438.60

Evolution du nombre de parts de la classe A	Période comptable	01.06.24	01.06.23
		31.05.25	31.05.24
Position au début de la période comptable		3'848'357.994	3'927'433.902
Parts émises		880'633.972	380'020.352
Parts rachetées		-455'251.370	-459'096.260
Position à la fin de la période comptable		4'273'740.596	3'848'357.994

Evolution du nombre de parts de la classe AP	Période comptable	01.06.24	01.06.23
		31.05.25	31.05.24
Position au début de la période comptable		944'623.263	853'107.569
Parts émises		157'941.074	146'522.537
Parts rachetées		-79'010.937	-55'006.843
Position à la fin de la période comptable		1'023'553.400	944'623.263

Evolution du nombre de parts de la classe B	Période comptable	01.06.24	01.06.23
		31.05.25	31.05.24
Position au début de la période comptable		325'887.246	305'629.695
Parts émises		24'927.291	57'750.424
Parts rachetées		-76'375.820	-37'492.873
Position à la fin de la période comptable		274'438.717	325'887.246

Evolution du nombre de parts de la classe BP	Période comptable	01.06.24	01.06.23
		31.05.25	31.05.24
Position au début de la période comptable		43'245.765	38'290.801
Parts émises		3'397.108	9'291.702
Parts rachetées		-14'602.156	-4'336.738
Position à la fin de la période comptable		32'040.717	43'245.765

Evolution du nombre de parts de la classe CP	Période comptable	01.06.24	01.06.23
		31.05.25	31.05.24
Position au début de la période comptable		635'232.000	24'760.000
Parts émises		498'922.551	631'022.000
Parts rachetées		-136'664.713	-20'550.000
Position à la fin de la période comptable		997'489.838	635'232.000

Rapport annuel au 31.05.25

BCV PORTFOLIO PENSION FUND – BCV Pension 25

Numéro de valeur classe A : 11 863 121 Numéro de valeur classe BP : 29 506 044

Numéro de valeur classe AP : 11 863 128 Numéro de valeur classe CP : 29 506 046

Numéro de valeur classe B : 29 506 043

Unité de compte du fonds : CHF

Page 6

	Période comptable	01.06.24	01.06.23
Variation de la fortune nette du fonds	31.05.25	31.05.24	31.05.24
Fortune nette du fonds au début de la période comptable	749'591'438.60	631'703'257.32	
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-5'426'518.81	-6'380'158.36	
Solde des mouvements de parts	108'172'721.46	89'975'478.33	
Résultat total	48'851'252.25	34'292'861.31	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	901'188'893.50	749'591'438.60	

Compte de résultat	Période comptable	01.06.24 31.05.25	01.06.23 31.05.24
Revenus			
Revenus des avoirs en banque			
à vue		27'127.50	26'254.83
Revenus des valeurs mobilières			
Parts d'autres placements collectifs		8'956'220.60	6'785'703.44
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		897'195.46	886'984.97
Total des revenus		9'880'543.56	7'698'943.24
Charges			
Intérêts passifs		-0.02	-0.02
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion		-5'744'035.40	-5'024'778.89
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		-497'818.98	-244'488.47
Total des charges		-6'241'854.40	-5'269'267.38
Résultat net avant ajustements		3'638'689.16	2'429'675.86
Ajustements fiscaux *		5'380'865.52	4'954'901.20
Résultat net		9'019'554.68	7'384'577.06
Gains et pertes de capital réalisés		-699'163.98	-8'179'942.63
Résultat réalisé		8'320'390.70	-795'365.57
Variation des gains et pertes de capital non réalisés		40'530'861.55	35'088'226.88
Résultat total		48'851'252.25	34'292'861.31

* Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions

	Période comptable	01.06.24	01.06.23
Utilisation du résultat de la classe A	31.05.25	31.05.24	31.05.23
Résultat net	5'591'046.54	4'931'814.35	
Report de l'année précédente	51'620.60	122'671.64	
Résultat disponible pour être réparti	5'642'667.14	5'054'485.99	
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs	5'555'862.77	5'002'865.39	
Report à compte nouveau	86'804.37	51'620.60	
Total	5'642'667.14	5'054'485.99	

	Période comptable	01.06.24	01.06.23
Utilisation du résultat de la classe AP	31.05.25	31.05.24	31.05.23
Résultat net	1'476'670.33	1'196'644.72	
Résultat disponible pour être réparti	1'476'670.33	1'196'644.72	
Revenus thésaurisés (non distribués) et non soumis à l'impôt anticipé	1'476'670.33	1'196'644.72	
Total	1'476'670.33	1'196'644.72	

	Période comptable	01.06.24	01.06.23
Utilisation du résultat de la classe B	31.05.25	31.05.24	31.05.23
Résultat net	475'105.65	410'343.12	
Report de l'année précédente	8'758.56	22'068.86	
Résultat disponible pour être réparti	483'864.21	432'411.98	
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs	466'545.82	423'653.42	
Report à compte nouveau	17'318.39	8'758.56	
Total	483'864.21	432'411.98	

	Période comptable	01.06.24	01.06.23
Utilisation du résultat de la classe BP	31.05.25	31.05.24	31.05.23
Résultat net	64'745.48	55'674.80	
Résultat disponible pour être réparti	64'745.48	55'674.80	
Revenus thésaurisés (non distribués) et non soumis à l'impôt anticipé	64'745.48	55'674.80	
Total	64'745.48	55'674.80	

	Période comptable	01.06.24	01.06.23
Utilisation du résultat de la classe CP	31.05.25	31.05.24	31.05.23
Résultat net	1'411'986.68	790'100.07	
Résultat disponible pour être réparti	1'411'986.68	790'100.07	
Revenus thésaurisés (non distribués) et non soumis à l'impôt anticipé	1'411'986.68	790'100.07	
Total	1'411'986.68	790'100.07	

Inventaire et transactions

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
------	-------------	----------------	---------	-------	---------------	------

Valeurs mobilières non cotées en bourse

Parts d'autres placements collectifs					888'420'603.27	98.52
---	--	--	--	--	-----------------------	--------------

CH0021722035	AMC PROFESSIONAL FUND - BCV Enhanced Europe Equity ESG -C-	92'660	EUR	159.05	13'745'734.34	1.52
CH0021722076	AMC PROFESSIONAL FUND - BCV Enhanced US Equity ESG -C-	115'227	USD	464.23	43'946'213.11	4.87
CH0021722274	AMC PROFESSIONAL FUND - BCV International Bonds ESG (CHF) -C	1'305'722	CHF	54.51	71'174'906.22	7.89
CH0025762524	AMC PROFESSIONAL FUND - BCV Japac ESG -C-	64'389	JPY	19'330.00	7'086'354.25	0.79
CH0107973254	AMC PROFESSIONAL FUND - BCV Systematic Premia Swiss Ety ESGC	56'941	CHF	205.41	11'696'250.81	1.30
CH0107973536	AMC PROFESSIONAL FUND - BCV Systematic Premia Europe ESG -C-	8'131	EUR	185.26	1'404'971.77	0.15
CH0107974393	AMC PROFESSIONAL FUND - BCV Systematic Premia US Ety ESG -C-	16'165	USD	494.72	6'570'057.60	0.73
CH0117044831	Swisscanto (CH) Index Equity Fund Pacific ex Japan -NT CHF-	17'088	CHF	136.5322	2'333'062.23	0.26
CH0142917118	AMC EXPERT FUND - BCV Global Emerging Equity ESG -C-	95'000	USD	144.77	11'298'900.38	1.25
CH0180614726	Zurich Invest Institutional Funds -I-	61'547.774	CHF	1'777.3308	109'390'754.40	12.13
CH0213422709	AMC PROFESSIONAL FUND - BCV Swiss Franc Bonds ESG -Z-	2'322'759	CHF	100.92	234'412'838.28	26.00
CH0213423053	AMC PROFESSIONAL FUND - BCV Swiss Equity ESG -Z-	410'091	CHF	198.22	81'288'238.02	9.01
CH0215804664	Swisscanto (CH) Index Bond Fund Total Market AAA-BBB NT CHF	932'757.305	CHF	100.4216	93'668'980.98	10.39
CH0347186014	AMC PROFESSIONAL FUND- BCV Swiss Small & Mid Caps Eqty ESG Z	22'541	CHF	295.56	6'662'217.96	0.74
CH0364276490	AMC PROFESSIONAL FUND - BCV Swiss Franc Credit Bonds ESG -C-	296'687	CHF	97.30	28'867'645.10	3.20
CH0364276730	AMC PROF. FUND - BCV Fiscal Strength Government Bonds -C-	194'496	CHF	73.44	14'283'786.24	1.58
CH0383277842	Swisscanto (CH) Index Equity fund USA -NT CHF-	77'805	CHF	213.0935	16'579'739.77	1.84
CH0383287981	Swisscanto (CH) Index Equity Fund Canada -NT CHF-	12'128.647	CHF	148.0016	1'795'059.16	0.20
CH0576443482	ETHOS II - Ethos Swiss Sustainable Equities -Z-	71'725	CHF	183.22	13'141'454.50	1.46
CH1140340709	Swisscanto (CH) Index Bond Fund Total Mkt AAA-BBB CHF NT CHF	536'950	CHF	99.8612	53'620'471.34	5.95
CH1347744489	BCV INDEX FUND - BCV Swiss Responsible Bond Indexed -C-	623'896.357	CHF	104.91	65'452'966.81	7.26

Suisse					888'420'603.27	98.52
---------------	--	--	--	--	-----------------------	--------------

Produits structurés					2'333'185.63	0.26
----------------------------	--	--	--	--	---------------------	-------------

CH1431483408	Certificat BCV China AI+ 2025	32'078	USD	88.53358	2'333'185.63	0.26
--------------	-------------------------------	--------	-----	----------	--------------	------

Suisse					2'333'185.63	0.26
---------------	--	--	--	--	---------------------	-------------

Inventaire résumé	Valeur vénale	en %
Avoirs en banque à vue	7'604'597.86	0.84
Produits structurés	2'333'185.63	0.26
Parts d'autres placements collectifs	888'420'603.27	98.52
Autres actifs	3'406'306.23	0.38
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	901'764'692.99	100.00
Autres engagements	-575'799.49	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	901'188'893.50	

Cours de change	EUR	1 = CHF 0.9327
	JPY	100 = CHF 0.56935
	USD	1 = CHF 0.82155

Risques sur instruments financiers dérivés selon l'approche Commitment I

Engagement du fonds	% de la fortune nette	Montant
Total des positions augmentant l'engagement	0%	0.00
Total des positions réduisant l'engagement	0%	0.00
Informations supplémentaires et opérations hors-bilan		
Valeurs mobilières prêtées à la date du bilan		0.00
Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan		0.00
Montant du compte prévu pour être réinvesti		2'953'402.49
Type et montant des sûretés acceptées		
Aucune sûreté acceptée		0.00
Contreparties pour les opérations over-the-counter (OTC)		
Aucune		

Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 1)	Ventes 2)
------	-------------	-----------	-----------

Positions ouvertes à la fin de la période comptable

Parts d'autres placements collectifs

CH0021722035	AMC PROFESSIONAL FUND - BCV Enhanced Europe Equity ESG -C-	15'517	5'086
CH0021722076	AMC PROFESSIONAL FUND - BCV Enhanced US Equity ESG -C-	6'615	15'360
CH0021722274	AMC PROFESSIONAL FUND - BCV International Bonds ESG (CHF) -C	357'041	21'000
CH0025762524	AMC PROFESSIONAL FUND - BCV Japac ESG -C-	7'902	2'205
CH0107973254	AMC PROFESSIONAL FUND - BCV Systematic Premia Swiss Ety ESGC	4'372	1'882
CH0107974393	AMC PROFESSIONAL FUND - BCV Systematic Premia US Ety ESG -C-	3'646	2'600
CH0117044831	Swisscanto (CH) Index Equity Fund Pacific ex Japan -NT CHF-	2'296	0
CH0142917118	AMC EXPERT FUND - BCV Global Emerging Equity ESG -C-	11'882	4'211
CH0180614726	Zurich Invest Institutional Funds -I-	7'251	800
CH0213422709	AMC PROFESSIONAL FUND - BCV Swiss Franc Bonds ESG -Z-	303'400	52'840
CH0213423053	AMC PROFESSIONAL FUND - BCV Swiss Equity ESG -Z-	60'155	45'125
CH0215804664	Swisscanto (CH) Index Bond Fund Total Market AAA-BBB NT CHF	0	64'900
CH0347186014	AMC PROFESSIONAL FUND- BCV Swiss Small & Mid Caps Eqty ESG Z	22'541	0
CH0364276490	AMC PROFESSIONAL FUND - BCV Swiss Franc Credit Bonds ESG -C-	45'447	0
CH0364276730	AMC PROF. FUND - BCV Fiscal Strength Government Bonds -C-	47'281	0
CH0383277842	Swisscanto (CH) Index Equity fund USA -NT CHF-	43'600	0
CH0383287981	Swisscanto (CH) Index Equity Fund Canada -NT CHF-	1'758	0
CH0576443482	ETHOS II - Ethos Swiss Sustainable Equities -Z-	8'230	4'380
CH1347744489	BCV INDEX FUND - BCV Swiss Responsible Bond Indexed -C-	623'896.357	0

Produits structurés

CH1431483408	Certificat BCV China AI+ 2025	32'078	0
--------------	-------------------------------	--------	---

Positions fermées en cours de période comptable

Parts d'autres placements collectifs

CH1347744547	BCV INDEX FUND - BCV Swiss Responsible Bond Indexed -Z-	327'530	627'530
--------------	---	---------	---------

1) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

2) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

Notes aux états financiers

Commissions

BCV PORTFOLIO PENSION FUND – BCV Pension 25	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée à la charge de la fortune du fonds	Commission d'émission à la charge de l'investisseur en faveur des promoteurs de vente
Classe A	1.10%*	Max. 5.00%
Classe AP	1.10%*	
Classe B	0.65%*	
Classe BP	0.65%*	
Classe CP	0.40%*	

* En cas d'investissement dans des fonds cibles liés (tels que définis dans le contrat de fonds), la direction du fonds peut décider de prélever une commission de gestion forfaitaire réduite. Dans un tel cas, le taux annuel appliqué pour cette commission sera alors inférieur à celui indiqué dans le tableau ci-dessus.

Dans les limites du contrat de fonds, la direction du fonds et ses mandataires peuvent payer des rétrocessions pour indemniser les activités de promotion de la vente. Ils n'accordent aucun rabais pour réduire les frais et coûts revenant aux investisseurs et imputés au fonds.

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximum de la commission de gestion des fonds cibles dans lesquels le fonds peut investir est de 3%.

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds est déterminée à la fin de l'exercice comptable et chaque jour où des parts sont émises ou rachetées. Les jours où les bourses ou marchés des principaux pays de placement du fonds sont fermés (par exemple, jours bancaires et boursiers fériés), il n'est pas effectué de calcul.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds peut également être déterminée à des dates auxquelles des parts ne sont pas émises ou rachetées, à des fins de calculs et mesures de la performance ou de calculs de commissions exclusivement. Elle ne peut en aucun cas servir de base à des ordres de souscription ou de rachat de parts.

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours actuels payés sur le marché principal. Les autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour déterminer la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à leur valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus. Si une valeur nette d'inventaire n'est pas disponible ou disponible uniquement sur une base estimative, la direction du fonds évalue cette valeur au prix probable réalisable avec diligence au moment de l'évaluation en utilisant des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique (Fair Value). Elle peut se baser sur des données fournies par les dépositaires, administrateurs ou gestionnaires des fonds cibles.

La valeur des instruments du marché monétaire qui ne sont pas négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public est déterminée de la manière suivante : le prix d'évaluation des placements est adapté successivement au prix de rachat, en partant du prix net d'acquisition, avec maintien constant du rendement de placement calculé en résultant. En cas de changements notables des conditions du marché, la base d'évaluation des différents placements est adaptée au nouveau rendement du marché. En l'absence d'un prix de marché actuel, on se réfère généralement à l'évaluation d'instruments du marché monétaire présentant des caractéristiques identiques (qualité et siège de l'émetteur, monnaie d'émission, durée).

Les avoirs en banque sont évalués à hauteur du montant de la créance plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

Les contrats à terme (contrats futures et forwards) et les contrats d'options négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont évalués sur la base du prix de clôture ou de règlement publié par la bourse ou l'autre marché réglementé ouvert au public qui constitue le marché principal de ces contrats. Les contrats à terme et d'options qui ne sont pas négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public (dérivé OTC) sont évalués au moyen de modèles d'évaluation appropriés et reconnus par la pratique, sur la base de la valeur vénale des sous-jacents.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds résulte de la quote-part de la valeur vénale de la fortune du fonds attribuable à la classe en question, réduite d'éventuels engagements attribuables à cette classe, divisée par le nombre de parts en circulation de cette même classe. La valeur nette d'inventaire est arrondie à quatre décimales.

Rapport de performance

		2022	2023	2024	2025 au 31 mai
Performance :					
– Classe A (lancée le 31.01.15)	%	-13.59	5.53	8.02	0.89
– Classe AP (lancée le 31.03.11)	%	-13.59	5.53	8.02	0.89
– Classe B (lancée le 08.07.19)	%	-13.20	6.01	8.51	1.07
– Classe BP (lancée le 28.02.18)	%	-13.20	6.01	8.51	1.07
– Classe CP (lancée le 19.08.20)	%	-12.99	6.27	8.78	1.18

Notes

1. La performance a été calculée et est publiée conformément à la directive de l'Asset Management Association Switzerland AMAS.
2. Le fonds n'ayant pas d'indice de référence, sa performance n'est pas comparée à un tel indice.
3. Les chiffres figurant dans le tableau ci-dessus sont calculés sur une base annuelle sauf pour l'année de lancement (le début de la période est indiqué dans ledit tableau) et pour l'année de clôture (la fin de la période correspond à la date du présent rapport).
4. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission ou du rachat des parts.

Rapport abrégé de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

à l'attention du Conseil d'administration de la direction de fonds Gérifonds SA,
Lausanne

Rapport abrégé sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placement BCV PORTFOLIO PENSION FUND comprenant les compartiments :

- BCV Pension 25
- BCV Pension 40
- BCV Pension 70

comprenant le compte de fortune au 31 mai 2025, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les informations supplémentaires selon l'art. 89, al. 1, let. b–h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC).

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants du fonds de placement ainsi que de la direction de fonds, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration de la direction de fonds. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport annuel, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration de la direction de fonds relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration de la direction de fonds est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou dans leur ensemble, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit conforme à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne de la direction de fonds pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds de placement.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au Conseil d'administration de la direction de fonds, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers SA

Jean-Sébastien Lassonde
Expert-réviseur agréé
Auditeur responsable

Francis Brisson

Lausanne, 24 septembre 2025

Annexe:

- Comptes annuels comprenant le compte de fortune au 31 mai 2025, le compte de résultat pour l'exercice arrêté à cette date, des indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts, ainsi que les informations supplémentaires selon l'art. 89, al. 1, let. b–h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC)